

trer de près quelques-uns de ces admirables martyrs, nos modèles et nos pères dans la foi.

Il y eut dix persécutions :

La première sous-Néron ;

La deuxième sous Domitien ;

La troisième sous Trajan :

La quatrième sous Marc-Aurèle ;

La cinquième sous Septime-Sévère ;

La sixième sous Maximin :

La septième sous Dèce ;

La huitième sous Valérien.

La neuvième sous Aurélien ;

La dixième sous Dioclétien.

Remarquons d'abord que les deux premiers persécuteurs, Néron et Domitien, étaient des monstres exécra- bles.

“ Il est glorieux dit un pieux auteur, à propos de Néron, il est glorieux pour l'Eglise d'avoir eu pour en- nemi un prince qui l'était de toute vertu. Le plus mé- chant des hommes était digne d'être le premier des per- sécuteurs.”

C'est Néron qui fit mettre à mort S. Pierre et S. Paul. C'est Domitien qui fit jeter S. Jean dans de l'huile bouil- lante et essaya en vain de lui arracher la vie.

A ces deux tyrans, Néron et Domitien, succèdent, dans l'ordre des persécuteurs, deux souverains qui ont laissé, au contraire, un renom de sagesse et de bonté : Trajan, justement surnommé Père de la patrie, et Marc- Aurèle ce philosophe couronné.

Il y a là une instruction qu'il ne faut pas négliger. Pour ceux qui n'éclairent pas les lumières de la vérité religieuse,— tels étaient les empereurs romains, moitié païens et moitié incrédules—il semble que les chrétiens soient hors la loi, qu'on puisse se permettre contre eux des injustices et des cruautés dont on rougirait envers les derniers des hommes.

Da troisième persécution en offre un exemple frap- pant.

Pline le jeune, gouverneur de Bitnynie, écrit à l'em- pereur Trajan pour le consulter sur la conduite à tenir à l'égard des chrétiens. Comme Pilate à propos du Sau- veur lui-même, Pline commence par déclarer qu'il ne trouve les chrétiens coupables d'aucun crime. Il recon- nait même leurs vertus, en même temps que les déve- loppements immenses de la religion nouvelle. L'empe-